

se rendant des ports de l'Amérique du Nord en Indo-Chine par le Japon, recevront à Yokohama, leur réquisition de passage. Arrivés à destination, ils seront remboursés de leurs frais de voyage entre leur port d'embarquement et Yokohama, savoir, les délégués en totalité et les adhérents dans la proportion de 33%. Les frais de leur voyage de retour leur seront payés, avant leur départ, dans les mêmes conditions.

Article 10. — Des circulaires des Comités d'initiative et d'organisation détermineront les détails d'exécution des présentes dispositions.

La cotisation, obligatoire pour tous les membres, est fixée à 30 francs; elle donne droit aux Comptes-rendus du Congrès. — M. Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris, a été désigné pour être le Trésorier et l'Éditeur du Congrès.

Les adhésions des membres du Congrès, désireux de profiter des facilités accordées pour le voyage, par le Gouvernement général de l'Indo-Chine, devront parvenir à M. Henri Cordier, 54, rue Nicolo, Paris (16<sup>e</sup>), avant le 31 août 1902.

La date exacte du départ de Marseille, qui aura lieu au commencement de Novembre, sera ultérieurement fixée.

Au cas où vous auriez des observations à nous soumettre ou des questions à nous adresser, nous vous prions d'entrer en rapport avec l'un des deux secrétaires du Comité d'initiative:

M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales vivantes, rue Nicolo, 54, Paris (16<sup>e</sup>).

Et M. Louis Finet, directeur de l'École française d'Extrême-Orient, Saïgon.

COMITÉ D'INITIATIVE.

Président: M. E. Senart, de l'Institut.

Secrétaire général: M. Henri Cordier, professeur à l'École des langues orientales vivantes.

Membres: MM. Barbier de Meynard, Barth, Bréal, Dr. E.-T. Hamy, de l'Institut; MM. Ed. Chavannes et Sylvain Lévi, professeurs au Collège de France; Bonet, Lorgeou, Léon de Rosny, Vinson et Vissière, professeurs à l'École des langues orientales vivantes; E. Aymonier, directeur de l'École coloniale; Ch. Lemire, Résident honoraire de France en Indo-Chine; E. Guimet, directeur du Musée Guimet; Victor Henry, professeur à l'Université de Paris; Maurice Courant, maître de conférences à l'Université de Lyon.

Paris, le 1<sup>er</sup> Mai 1902.

LA COLORATION DENTAIRE DES ANNAMITES.

Une singularité qui surprend vivement les voyageurs, lorsqu'ils débarquent pour a première fois sur la terre d'Annam, est la couleur des dents des indigènes.

Tous les Annamites, en effet, ont les dents noires.

Et l'examen de ce phénomène détermine, chez l'observateur, la certitude déconcertante que cet aspect étrange n'est point constitué par des taches comme on pourrait faire apparaître des caries; qu'il ne résulte pas davantage d'un défaut

de soins relatifs à la toilette de la bouche.

Les Annamites — c'est un point hors de discussion — ont un très grand souci de leurs dents. Ils poussent la coquetterie jusqu'à les faire réduire par d'habiles dentistes malais, afin de les avoir petites et régulières: «comme des graines», disent-ils.

Au surplus, la couleur noire qui les caractérise fait corps avec elles; elle est d'une teinte absolument uniforme et brillante comme l'émail même — mais un émail qui serait noir, d'un noir de jais.

Est-ce à dire que cette apparence soit naturelle?

Les Annamites — toujours disposés à mystifier l'Européen — ont contribué à répandre chez nous cette croyance que leurs dents devenaient noires à l'usage du bétel.

Telles de jolies femmes, égarant de trop curieuses amies — rivales éventuelles — sur les secrets de leur toilette.

L'explication par l'action du bétel ne résiste pas à un examen sérieux et il faut convenir que les partisans européens de cette opinion ont eu le grave tort d'accepter à la légère une assertion dont ils auraient dû préalablement contrôler la sincérité.

Pour se renseigner sur l'effet réel que peut produire la mastication du bétel, il suffit de connaître les éléments constitutifs d'une chique.

La chique de bétel, qu'on désomme en langue annamite d'une façon moins grossière *mâyng trau*, c'est-à-dire abouchée de bétel, se compose invariablement d'une feuille de liane à bétel (*le trau*), dans laquelle on enfème une noix d'arec concassée (*het cau*), mêlée à un peu de chaux éteinte (*roi*).

La mastication de cette chique a pour but principal de provoquer une salivation abondante, de «tromper la soif», comme on dit vulgairement, la soif funeste conseillère dans les pays chauds.

Cette opération produit également, il est vrai, un effet chimique, mais cet effet est momentané.

Il consiste à colorer la salive en rouge, ce qui donne aux chiqueurs de bétel, comme aux broyeurs de *bachich*, une bouche d'aspect sanguinolent à l'état humide et des lèvres qui, sèches, paraissent exagérément fardées.

Mais là s'arrête l'influence de la chique de bétel. Elle n'attaque pas les dents; elle peut à la longue, peut-être les rouiller superficiellement; elle ne leur donnera jamais la coloration merveilleusement noire qui caractérise les dents des Annamites.

Cette première opinion écartée, devons-nous nous ranger à l'avis de ceux qui prétendent que la coloration dentaire d'Annam est le résultat d'une application méthodique de laque?

Evidemment non; car si le laque de Chine sert en Orient, à mille usages divers, il n'est pas employé comme vernis dentaire.

La vérité est que cette coloration artificielle, — purement artificielle, hétons-nous de le dire — est d'une nature toute particulière.

Les Annamites ont une horreur profonde des dents blanches, des «dents nues».

Dans leurs comédies, il n'est pas rare de rencontrer des allusions à ce qu'ils nomment nos «débriés de porcelaines».

J'ai eu l'occasion d'intervenir un jour personnellement à propos de l'insolence d'un acteur qui mit en délire le public

d'un théâtre de village où se donnait, en présence d'Européens, une comédie populaire.

L'acteur, comptant bien qu'il ne serait point compris par nous dans sa langue maternelle, avait intercalé, au milieu de son récit, ces mots à notre adresse: «Avec leurs moustaches en balai et leurs dents blanches, quand ils dévorent comme des bêtes leur viande crue (bifteck), ils ressemblent à des chats affamés dont on aurait frotté le museau avec de la fiente d'aigrettes.

Le secret de la coloration dentaire chère aux Annamites est des plus simples, encore que d'une application délicate, presque savante, si j'ose m'exprimer ainsi.

Pour parvenir au résultat, il faut être patient comme peut l'être un Oriental.

Les dents (*rang*) sont tout d'abord lavées d'une façon très minutieuse, puis longuement frottées à la poudre de corail de manière à être rendues exemptes de toute saillure.

Par surcroît de précautions, l'opérateur paracheve son nettoyage avec une friction énergique de vinaigre de riz; puis il procède méthodiquement à la coloration progressive des dents.

Pour cela, avec de petits pinceaux spéciaux, il badigeonne légèrement chaque dent, sur toutes les faces qu'elle présente, avec un enduit fait de miel (*wa rang*), dans la pâte duquel ont été pétris ensemble du noir animal (*no bang*) et de la poudre de calamite (*ki nera, bois d'aigle*).

Plusieurs couches sont de la sorte chaque jour successivement appliquées, à la suite desquelles le patient — oh! combien — doit tenir la bouche ouverte jusqu'à ce que la siccité soit venue.

L'opération nécessite plusieurs séances

pour être parfaite et ce supplice réel est — je dois l'avouer, ayant pu m'en rendre compte moi-même — supporté sans fatigue apparente, en tout cas sans mauvaise humeur, par ceux qui sont les volontaires victimes, esclaves d'une mode inflexible, Orientaux doués d'un nonchaloir extrême.

L'enduit qui recouvre les dents constitue en réalité un véritable vernis qui n'atteint point les couches profondes de la dent, mais qui — quoique superficiel — forme une gaine protectrice parfaite.

Je ne serais pas éloigné de croire — comme l'opinion en est répandue en pays d'Annam — que c'est à ce recouvrement que les indigènes doivent leur merveilleuse immunité contre les odontalgies.

Les vieilles gens usent leurs dents jusqu'à l'extrême limite de la gencive. Cet avantage est peut-être dû également à la chaleur constante, presque invariable de l'air ambiant, et aussi aux boissons toujours tièdes qu'absorbent les Annamites.

Mais il est incontestable, cependant, que l'émail artificiel protégé, d'une façon très efficace, le corps de la dent.

Le seul fait de supprimer le contact de l'air, d'arrêter le frottement immédiat et l'action directe des corps étrangers, constitue une amélioration très appréciable.

Si nos dentistes européens découvraient sur ces données un émail blanc artificiel qui remplaçât l'émail noir des Annamites, tout en possédant les qualités essentielles de solidité, de durée et de finesse, l'illusion serait complète avec la nature.

Et peut-être les maux de dents diminueraient-ils.

C'est un vœu à formuler.

PAUL D'ESNOY.

(Bull. de la Soc. d'anthropologie.)